



LA NATION

Bimensuel de la Ligue vaudoise fondé en 1931

SI QUA FATA SINANT

Fr. 3.50 / Abonnement annuel: 80.- / étudiants: 35.-

Dépolitiser vraiment

Le passage du Conseil de la magistrature devant le Grand Conseil au printemps avait déjà suscité pas mal de remous. Sur fond de «lex Cottier», la cheffe du groupe socialiste chargea dans le *Blick* le Procureur général et son bilan¹, qui saisit à son tour le Grand Conseil pour «atteinte à la séparation des pouvoirs»². Un ancien bâtonnier communiqua publiquement son opposition au projet³.

Le 25 septembre dernier, le peuple vaudois acceptait cette nouvelle institution. Elle remplacerait désormais les nombreuses commissions, chambres et bureaux en charge de surveiller la justice vaudoise et de désigner ses magistrats. La Ligue vaudoise avait recommandé d'accepter le projet, avec l'intuition qu'il était perfectible⁴. Elle en a aujourd'hui la confirmation.

Neuf membres composent le Conseil de la magistrature, tous élus par le Grand Conseil. Aux côtés de représentants du Ministère public et des tribunaux doivent siéger deux avocats, soit un ancien bâtonnier (président de l'Ordre des avocats vaudois) et un avocat chevronné. Selon la loi, c'est la Commission de présentation (du Grand Conseil) qui propose l'ancien bâtonnier et l'avocat. Elle ne peut cependant pas proposer

plus de candidat qu'il n'y a de sièges. L'idée de base est bien que le Grand Conseil enregistre, par élection, ce que la Commission lui propose.

A son tour, le Conseil de la magistrature évaluera les connaissances juridiques des candidats juges cantonaux. Il préavisera leur élection à l'intention du Grand Conseil. Les députés de la Commission de présentation ne se chargeront plus que de l'évaluation politique, censée garantir un équilibre des forces au sein du Tribunal cantonal.

L'objectif de la réforme était de dépolitiser, soit de soustraire chacune de ces deux étapes à l'influence des partis. «Autant que possible», promettait Christelle Luisier en juin 2021.

Jeudi 15 décembre, le Grand Conseil élisait les membres du Conseil de la magistrature et leurs suppléants. L'«enregistrement» des deux représentants du Barreau ne put avoir lieu. Les députés PLR tentèrent d'imposer leur candidat contre la personne proposée par la Commission⁵. Personne n'obtint donc de majorité. Nous ne pouvons que supposer les motifs de ce «coup de force raté». Dans tous les cas, le principe «un

siège, un nom présenté» ne fut d'aucun effet. Ecartée par la grande porte en votation populaire, la politisation partisane fracassa la fenêtre pour revenir.

La semaine suivante, les députés assermentèrent un Conseil de la magistrature incomplet. Au 1er janvier, une institution vaudoise ne sera pas valablement constituée. C'est plus que navrant et prouve que les «coups de force» ne faisaient pas partie du concept.

Et la faute n'est pas à l'opposition entre la gauche et la droite. En cas de persistance du système actuel, chaque nouvelle majorité voudra, de législature en législature, placer le maximum de ses pou-lains au maximum de postes. Les coups de force tels que celui d'il y a deux semaines, ratés ou non, se reproduiront.

Une dépolitisation effective du Conseil de la magistrature ne peut passer que par la dépossession du Parlement. En d'autres termes, les choix du Barreau et de la magistrature doivent s'imposer au Grand Conseil. L'organe de désignation des deux avocats devrait être l'Assemblée générale de l'Ordre des avocats vaudois. Elle notifierait au Bureau du Grand Conseil

l'identité des membres désignés, et de leur suppléant.

Mesure antidémocratique et corporatiste, diront certains. Là n'est pas la question. La dimension corporative du Conseil de la magistrature est consubstantielle à sa mission et s'exprime dans sa composition. Beaucoup reconnaîtront qu'elle est légalement assumée. Quant à la légitimité de ses membres, elle leur vient de leur représentativité réelle, du fait qu'ils sont vraiment issus de la profession dont on attend qu'ils portent la voix, et qui les a désignés. Toute autre source de légitimité serait moindre, sinon fictive.

Félicien Monnier

Au 1er janvier, une institution vaudoise ne sera pas valablement constituée.

¹ Jaccoud Jessica, «Du balai et du sang neuf», in *Blick* du 27 janvier 2022.

² Krafft Camille, «Le procureur général vaudois saisit le Grand Conseil», in *Le Temps* du 1^{er} février 2022.

³ Me Christophe Piguet interviewé par Renaud Bournoud dans *24 heures* du 10 mai 2022.

⁴ Monnier Félicien «Surveiller la justice», in *La Nation* du 12 août 2022.

⁵ Bournoud Renaud, «L'élection du Conseil de la magistrature part dans le décor» in *24 heures*, du 16 décembre 2022.

Les Fraternités œcuméniques de Romainmôtier

Sous ce titre vient de paraître aux Editions Cabédita un ouvrage de Jean-Yves Savoy retraçant l'histoire des fraternités œcuméniques qui se sont succédé à Romainmôtier depuis le début des années septante jusqu'à nos jours. L'auteur qui a toujours vécu dans un milieu confessionnellement mixte, est lui-même engagé dans ce mouvement depuis le début des années 2000, il est donc particulièrement bien placé pour évoquer ces cinquante années «traversées par le souffle de l'Esprit».

Mais avant l'histoire, il y a la pré-histoire marquée par Amédée Dubois, pasteur dans la paroisse de Romainmôtier entre 1946 et 1966. Par sa foi, son charisme et son engagement, il a semé «les graines d'un nouveau liturgique et d'une vocation œcuménique». Quand le pasteur Jean-Pierre Tuscher arrive en 1967, il peut donc s'appuyer sur le solide socle d'une foi vivante; cependant il n'oublie pas que Romainmôtier «avait été animé pendant dix siècles par les moines et pendant cinq siècles seulement par la paroisse réformée», d'où son souci de «rétablir une prière régulière» dans ce lieu marqué par la priorité du spirituel en y implantant «une petite communauté de type monastique». Mais pour donner une dimension œcuménique à ce mou-

vement, il fallait bien sûr chercher des personnes tant catholiques que protestantes à même d'entrer dans ce projet. Et on les trouva! C'est ainsi qu'en mai 1973 s'installèrent à Romainmôtier quatre sœurs, deux de la Communauté dite des Sacrés-Cœurs et deux de la Communauté des diaconesses de Saint-Loup. Il y eut bien au début quelques oppositions dont eurent raison l'énergie, le courage et la ténacité du pasteur Tuscher; et il en fallait, car «de nombreuses instances, non seulement ecclésiastiques, mais aussi laïques et politiques et même économiques, locales et cantonales étaient impliquées d'une façon ou d'une autre dans ce projet œcuménique en terre protestante.» Sur le plan liturgique, c'est bien sûr la question de l'eucharistie qui fut la pierre d'achoppement principale; or, pour que la Fraternité puisse poursuivre sa mission, il fallait, sans les nier, aller au-delà des différences, car «l'unité ne veut pas [les] gommer. Au contraire, l'unité vraie s'en nourrit».

Cette première Fraternité se maintient jusqu'au départ des sœurs catholiques en 1998, rappelées en France par leur communauté. Suit une période «vécue comme un temps d'attente et de gestation» d'où naîtra, pour quelques années, la deuxième Fraternité qui s'appellera *En*

Dieu te fie. Mais il était nécessaire de «palier l'absence et le manque provoqué par le départ des sœurs des Sacrés-Cœurs». En 1998, le pasteur Schwitzguébel, qui a succédé à M. Tuscher à la tête de la paroisse, sollicite un couple en visite à Romainmôtier et qui fait partie de la communauté catholique du Chemin Neuf. Après une réflexion de quelques années, le couple en question (il s'agit de l'auteur du livre et de sa femme!) s'installe dans le bourg et décide de participer à la vie de la Fraternité. Avec l'arrivée de nouveaux membres s'ensuit alors un temps de réflexion et de rencontres diverses qui donne naissance à la troisième fraternité qui prendra le nom de Fraternité de prière œcuménique (FPO); elle sera dotée d'une charte et accompagnée d'un Conseil de la Fraternité, composé entre autres d'un délégué du Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg et d'un délégué du Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée vaudoise.

En dépit des difficultés de toutes sortes narrées par l'auteur, la FPO est encore active aujourd'hui, et le travail, l'engagement, la persévérance des nombreuses personnes qui se sont impliquées dans ce projet sont à souligner et à saluer. Dans la seconde partie de l'ouvrage, plus largement consacré à la

réalité œcuménique du XX^e siècle et du début du XXI^e, M. Savoy évoque l'avenir de la FPO dans un contexte de crise des vocations et d'indifférence religieuse grandissante: «la question du devenir de la Fraternité s'est posée à plusieurs reprises ces cinquante dernières années. Et Dieu a pourvu, l'histoire des Fraternités de Romainmôtier l'a prouvé. Confiance donc! Il en ira certainement de même pour l'avenir. [...] En attendant, le plus important est de maintenir vivante, même dans la nuit et le désert, cette petite lampe qui ouvre et éclaire un chemin vers l'unité des chrétiens». On ne peut qu'abonder dans le sens de cette réflexion pleine d'espérance.

La constitution de ces fraternités œcuméniques est une démarche originale qui a enrichi le terreau spirituel du Pays de Vaud et qui mérite d'être davantage connue du public; on ne peut donc que remercier l'auteur d'en avoir retracé l'histoire dans un ouvrage de belle facture agrémenté de nombreuses et très belles photos de l'intérieur de l'abbatiale dues à Michel Gaudard.

Frédéric Monnier

Référence: Jean-Yves Savoy, *Les Fraternités œcuméniques de Romainmôtier*. Editions Cabédita, 2022

Deux romans de Benjamin Constant

On connaît l'homme politique libéral, l'auteur des œuvres philosophiques, le polémiste redoutable, l'essayiste. On connaît peut-être un peu moins le romancier. Beaucoup pensent qu'*Adolphe* est un chef-d'œuvre de la littérature française.

En 1802, Benjamin Constant fut exclu du «Tribunat qui essaya, durant quelques mois, de mettre des bornes à la puissance despotique que les convulsions d'une République honteusement gouvernée avaient laissé s'établir», comme il le fait dire au personnage principal de *Cécile*. Il quitta alors la France pour revenir à une vie privée en Suisse par attachement à Mme de Staël, cet écrivain parisien que les circonstances politiques obligeaient à s'exiler à Coppet et qu'il nomme Mme de Malbée dans *Cécile*.

Les deux romans qu'on aborde ici sont nés dans la période allant du retour en Suisse au début de sa deuxième carrière politique à partir de 1814. Il s'agit de récits d'introspection largement autobiographiques, plus précisément inspirés de sa vie privée et amoureuse. Ce n'est pas pour rien qu'on les réunit souvent dans un seul recueil. Bien que *Cécile* fût écrit en 1811, donc cinq ans après *Adolphe*, il existe entre eux une forte parenté thématique et esthétique.

La première qualité de l'autobiographie réside dans la fidélité totale à la réalité des faits vécus par son auteur. Elle repose entièrement sur un contrat d'authenticité avec les événements racontés, les personnages, les lieux, les pensées et les sentiments exprimés que l'auteur n'a pas le droit de violer. À l'opposé, le roman s'ouvre sur l'invention. On est libre de raconter une histoire qu'on crée avec des éléments réels ou fictifs, qu'on a soi-même vécus ou pas, et qu'on transforme au gré de l'imagination.

Dans le cas présent, tous les éléments autobiographiques sont transposés. C'est précisément de l'écart que la composition romanesque creuse par rapport à la vie vécue que surgit la tension de l'âme, de ce condensé de vie où des personnages, des lieux et des situations réels se superposent.

Dans *Adolphe*, tout commence par une route bloquée en Calabre. Un éditeur en voyage là-bas rencontre un étranger dans une auberge. Plus tard, rentré au pays, il reçoit une cassette trouvée sur la route qui contient des lettres, un portrait de femme, un cahier et l'histoire d'Adolphe.

Cette introduction pose le cadre romanesque. Elle opère une mise à distance, introduit un effet d'étrangeté. *Adolphe* est l'histoire d'un homme promis à une belle carrière. Il aime une femme, Ellénore, plus âgée que lui, puis il ne l'aime plus, mais ne trouve pas le moyen de se séparer d'elle. C'est un amour auquel Adolphe s'attache d'autant plus qu'il est impossible. Uni par un lien malheureux et fatal, allant sans cesse de disputes en ruptures suivies de réconciliations, le couple est structuré autour d'un personnage indécis, incapable de réaliser la promesse de rompre avec Ellénore. Chez Constant tout est teinté de libertinage d'esprit, ce qui exclut la tragédie, sans être pour autant dépourvu de sincérité dans les sentiments exprimés.

Moins abouti qu'*Adolphe*, et probablement inachevé¹, *Cécile* lui répond en écho. Tandis que, dans le premier roman, il s'agit d'une promesse de rupture non tenue, il est question ici d'une promesse de mariage jamais accomplie. Les deux romans sont narrés à la première personne du singulier. La configuration de l'histoire change, mais le personnage reste le même: c'est toujours un jeune homme indécis

en amour, hésitant à s'engager et inconstant. L'écrivain nous touche par la finesse et l'humilité qu'il met dans la description des tourments de son personnage, ses incessants efforts pour choisir sans jamais y parvenir.

Au début de *Cécile*, le personnage nous révèle que Cécile de Walterbourg était devenue sa femme. Or, chose étonnante, Constant ne raconte pas comment son personnage a épousé Cécile. On dirait qu'il abandonne son histoire. Faut-il penser qu'il s'en est désintéressé en tant que romancier? Cela n'est pas impossible dans la mesure où seul compte pour lui le fait de dépeindre un état d'âme, toujours le même, sans cesse recommencé. A vrai dire, il n'y a pas de progression, ni même de véritable intrigue. Il serait donc plus juste de parler d'une série de variations sur le même sujet, à savoir les tourments des couples imparfaits et inachevés, faits de disputes et d'hypocrisie, mais aussi de moments de vérité, des

couples aux liens assez forts pour ne pas se séparer, mais trop faibles pour s'unir définitivement.

Constant aborde le thème de l'impuissance à s'engager, à faire des choix définitifs dans la vie. Mais lui-même, on peut le vérifier, exécuta ses deux romans d'une main de maître. Détermination et rigueur. Pas même l'ombre d'une hésitation. Son thème, il l'épuise avec une impressionnante constance. L'indécis et le flou étaient parmi les nouvelles libertés revendiquées par les libertins qui mettaient la recherche du plaisir au-dessus de tout engagement humain. Benjamin Constant montre au contraire la souffrance que cette incapacité à faire un choix, à s'engager dans la vie, engendre chez les êtres humains. En cela, il n'était pas aligné sur l'esprit du temps.

Lars Klawonn

¹ Voir à ce sujet, la préface de Marcel Arland dans *Adolphe* suivi de *Cécile* de Benjamin Constant, Ed. Livre de poche.

Œuvres inconnues ou méconnues

L'*Oratorio de Noël*, c'est entendu, on ne s'en lasse pas. Mais quand il est à l'affiche au moins une demi-douzaine de fois aux quatre coins du Canton, on est aussi heureux d'entendre autre chose. A cet égard, les concerts d'«Organopole», à Saint-François, ont apporté une diversité bienvenue. En voici deux exemples parmi d'autres.

Les Vocalistes romands, menés par Renaud Bouvier, ont présenté de la musique vénitienne de *cori spezzati* (choeurs séparés) en plaçant les voix, comme à Saint-Marc et dans d'autres églises, sur plusieurs tribunes (avec plusieurs orgues), se répondant au fil de pièces des maîtres du XVI^e siècle finissant et du XVII^e siècle. En conclusion splendide de la série, le chœur Pro Arte nous a offert Finzi et Poulenc, avec Benjamin Righetti à l'orgue, Laurence Guillod et Jean-Luc Waeber en solistes, et Pascal Mayer à la baguette.

Gerald Finzi, vous connaissez? Comme son nom ne l'indique pas vraiment, c'est un Anglais d'origine juive, dont on entendait une œuvre inspirée, fort chrétiennement ma

foi, par la nuit de la Nativité, avec anges et cloches. Excellente musique, très britannique avec une ambiance de solennité confortable, et aussi de joyeuse spontanéité.

Quant à Francis Poulenc, son *Concerto pour orgue, orchestre à cordes et... timbales* (il faut bien s'appeler Poulenc pour proposer un tel assemblage) est d'une inventivité constante. Et son *Gloria* est un chef-d'œuvre; le compositeur ne se préoccupe pas trop de l'unité de style: on y passe d'accents solidement jubilatoires à des mélismes quasi grégoriens, de tumultes saccadés – presque du swing – à de longues tenues extatiques. Mais la personnalité, l'originalité, la vitalité du compositeur sont si fortes que tout cela s'enchaîne sans un moment de faiblesse.

Le XX^e siècle regorge d'œuvres captivantes. La vilaine aventure des dodécaphonistes et de leurs épigones, qui ont dominé la scène tout en imposant un répertoire asséché, a trop éclipsé les réussites de leurs contemporains. Quelle joie que de les découvrir ou de les retrouver!

J.-F. Cavin

Vers une baisse du prix des livres en Suisse romande

Les trois quarts environ des livres neufs vendus dans les librairies de Suisse romande sont édités en France. Sur la plupart d'entre eux, le prix en euros est imprimé au dos du livre. Or, quelle n'était pas la surprise du client quand il constatait, il y a encore quelques semaines, que le prix en francs suisses était jusqu'à 1,7 fois le prix en euros! C'était déjà dur à avaler quand 1 euro valait 1fr20, mais maintenant que 1 euro vaut 1 franc, cela devenait carrément insupportable.

Qui fixe donc le prix de vente en Suisse romande des livres édités en France? Ce ne sont pas les libraires. Ce sont les éditeurs français eux-mêmes, par l'intermédiaire de leurs filiales de diffusion en Suisse romande. Dit crûment: pendant longtemps, les éditeurs français, formant de fait une sorte de cartel, ont donc rançonné les clients des librairies de Suisse romande, peut-être même sans honte, s'ils estimaient que le Romand moyen pouvait payer le même livre 50% plus cher que le Français moyen.

Pendant, les choses ont commencé à bouger, sur deux fronts. D'une

part, le médiatique patron des librairies Payot, Pascal Vandenberghe, a annoncé le 21 septembre avoir déposé une plainte devant la Commission suisse de la concurrence (Comco) contre le principal groupe éditorial français (Gallimard) pour marges excessives. D'autre part, pendant plusieurs semaines cet automne, des dizaines de librairies indépendantes de Suisse romande ont refusé de recevoir les représentants des diffuseurs de livres édités en France.

Ces actions ont eu un certain effet: depuis quelques semaines, la plupart des diffuseurs de livres édités en France baissent leurs prix de vente en Suisse romande, de l'ordre de 10%. Les éditeurs français semblent avoir tacitement convenu entre eux que le prix en francs suisses ne devait plus dépasser 1,5 fois le prix en euros. C'est un bon début: on estime en effet généralement que les différences de coûts (salaires, loyers, etc.) entre la Suisse romande et la France justifiaient une différence de l'ordre de 15-20% (hors taux de change). Éditeurs français, encore un effort!

Denis Ramelet

L'Echelle

A la manière de Philippe Jaccottet

Je descendais l'escalier (ou peut-être le montais-je) pour atteindre cet espace immatériel entre la cave et le grenier, et chaque marche, ou pour mieux dire chaque degré m'invitait, dans un imperceptible arrêt, à une pause qui me paraissait infinie et comme occultée par l'ombre insaisissable de la cage. Je songeais dans ces moments qui devaient plus tard traverser ma mémoire comme l'oiseau qu'encadre ma fenêtre, à la pure et limpide substance d'un ciel presque divin, que l'on ne pourrait jamais atteindre vraiment, en raison de ce nombre non seulement infini, mais, si j'ose le dire, ce nombre en quelque sorte aérien, donc incalculable, de marches. J'y voyais comme l'image de

la transcendance, celle-là même qu'a dû percevoir Jacob, me demandant alors s'il avait diaboliquement tenté de la gravir, poussé par l'envie d'être un dieu, et comment il l'avait redescendue.

Et moi donc, ne devrais-je pas tenter non point de m'élever dans cet azur proprement inaccessible, mais au contraire descendre, me laisser aller, me laisser emporter vers le bas, pour accepter l'épreuve d'un enfer élyséen, ou si l'on préfère, un paradis satanique où les effluves enivrants répandus par le vin d'une bouteille cassée transforment ma cave, la sacralisent en un temple païen?

Dan. Laufer

Le discours que nous nous réjouissons de ne pas entendre

Quel *challenge* fantastique, Mesdames et Messieurs, que de reprendre les rênes du Centre hospitalier universitaire vaudois, ce formidable outil de soins dont la réputation se situe au *top ten* des établissements du monde: douze mille collaborateurs, un management optimisé en permanence, des installations rigoureusement conformes aux exigences les plus pointues de l’OMS, un enseignement pluri-partenarial jalouxé par toutes les grandes capitales!

L’équipe des travailleurs de la santé est juste incroyable. Malgré une courbe record d’absentéisme, de *burn out* et de démissions, ces grand.e.s professionnel.le.s ont maintenu intégralement la qualité des soins, et ils continueront de le faire. La précédente direction a d’ailleurs récompensé leur engagement par la publication d’un livre commémoratif luxueux. Il nous en reste quelques palettes, qui sont à la disposition de toutes et tous. Laissez-moi vous dire que je suis enthousiasmé à l’idée de notre collaboration.

Comme l’a bien souligné Mme Rebecca Ruiz, cheffe du Département de la santé et de l’action sociale, le remplacement en un rien de temps d’un directeur fraîchement nommé par un directeur auquel personne ne s’attendait manifeste la maîtrise imperturbable de nos autorités, ainsi que leur souci d’assurer la continuité de l’entreprise. Etant entendu que cette continuité n’est pas synonyme de «long fleuve tranquille»: nous parlons d’une continuité vivante, habile à s’ouvrir au monde et à la quotidienneté.

Un *team* international de communication a été mandaté pour rajeunir de fond en comble l’image de l’établissement, certes cohérente, mais un peu guindée aux yeux des nouvelles généra-

tions. Vous découvrirez sous peu un nouveau logo, plus agile et plus solidaire, des murs aux couleurs extérieures plus accueillantes, aux couleurs intérieures plus chaleureuses, couverts de grandes fresques créées par des artistes issus des minorités. Un «Etagé enfants» vaste et accueillant est en cours de réa-lisation. Les esprits chagrins regretteront les millions nécessaires à ces améliorations. Ils seraient mieux inspirés en reconnaissant que le monde hospitalier s’ouvre enfin aux plus jeunes et que cette ouverture n’a pas de prix.

Mais les transformations formelles ne seraient rien sans une refonte de la gestion dans le sens d’une flexibilité accrue. Que les infirmiers et les infirmières se le tiennent pour dit: selon plusieurs études récentes, leurs souffrances actuelles sont principalement dues à une organisation du travail qui n’est plus en phase avec les exigences du monde moderne.

Après avoir consulté les plus grands experts, nous avons opté pour un *management* résolument toyotiste, fondé sur le flux tendu et la disponibilité permanente de chacune et de chacun, la suppression des temps morts, des arrêts maladie, du présentisme béat et des lits vides. Cette optimisation de la production de soins, complétée par un important volant de travailleur.euse.s sur appel, permettra à toutes et à tous de donner enfin leur pleine mesure et de réaliser leur vocation dans une sérénité retrouvée.

Le personnel comprendra qu’à l’horizon 2030, vu les dépenses considérables nécessitées par ces transformations, une hausse des salaires, ne serait-ce que pour

compenser le renchérissement de la vie, est rigoureusement impossible. Certains experts jugent même qu’en comparaison internationale, les salaires infirmiers suisses sont à la limite et ne peuvent que redescendre. La bonne nouvelle est que, pour le semestre qui vient, nous n’en sommes pas, en principe, encore là.

Quant à l’augmentation du nombre de soignants, loin d’apporter, comme le croient certains nostalgiques, une solution à la surcharge du personnel, elle engendrerait au contraire une pléthore soignante qui serait mal comprise par nos concitoyens. Nous en appelons donc à un engagement plus prononcé de toutes et de tous qui, seul, permettra de réaliser le bien commun de l’entreprise.

D’autre part, pour éviter le gaspillage dû à la surqualification, nous prévoyons de remplacer un tiers des infirmières diplômées, et donc souvent syndicalisées à l’excès, par des aides étrangères formées en trois semaines dans des cours de haut niveau en matière de droits humains. Ces personnes seront à même de procéder aux gestes thérapeutiques simples, lesquels devraient être suffisants dans la plupart des cas. Les fonds ainsi dégagés permettront d’embaucher le personnel administratif supplémentaire dont nous avons un besoin urgent.

Car au-dessus des intérêts des soignants et des malades, il y a la promotion des valeurs universelles. Et là encore, qu’on le veuille ou non, les hôpitaux suisses sont à la traîne et suscitent l’indignation ou les moqueries dans le monde des ONG compétentes. J’en-

tends donc être d’une intransigeance absolue en matière d’égalité, de transparence et d’éco-responsabilité. Nous venons d’engager une soixantaine de sociologues et de policiers bourrés d’expertise, chargés à plein temps de pointer les insuffisances. Le personnel leur fournira toute l’assistance que ceux-ci jugeront nécessaire.

En outre, j’ai d’ores et déjà initié la mise sur pied d’une *hotline* qui permettra aux «lanceurs d’alerte» de m’informer personnellement, en tout anonymat, des manquements – gaspillage de temps auprès des patients, heures supplémentaires ruineuses, demandes d’explications retardant l’exécution des ordres, critique du changement sous prétexte que «ça fonctionnait mieux avant», climato-scepticisme, remarques négatives au sujet de la fête de fin d’année organisée par la direction et/ou refus du livre commémoratif dont j’ai parlé plus haut, etc. – qu’ils auront constatés dans l’équipe soignante. Pas de «seconde chance» pour les collaborateurs félons! Ils seront licenciés conformément à la loi! En cela aussi, le CHUV vise l’excellence.

Il ne s’agit pas de délation, comme le prétendent certaines et certains, se référant implicitement à une morale individuelle obsolète, mais d’une simple et naturelle collaboration à l’énorme effort collectif qui nous est demandé. Car ce n’est qu’ensemble, avec un seul but, une seule volonté et une seule voix, que nous arriverons à relever les défis colossaux qui nous attendent.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention et vous prie de rejoindre sans délais et sans bruit votre emplacement de travail.

Olivier Delacréta

La Chine est-elle belliqueuse?

Lors d’une rencontre organisée par Credit Suisse, M. Jean-Jacques de Dardel, ancien ambassadeur de Suisse qui fut en poste à Pékin jusqu’en 2019, s’est exprimé sur la situation de la Chine et sur sa place dans les relations internationales. Observateur impartial de ce pays, il en discerne les forces et les faiblesses; il ne nie pas que le président Xi Jinping soit un autocrate, mais se garde de le diaboliser et pense que son autorité, contestée marginalement ces temps-ci, reste bien assise; et il considère que les ambitions territoriales de l’Empire du Milieu se limitent à ce qu’il considère comme son espace historique, qui comprend bien sûr Taïwan.

Quant à la situation intérieure, il ne faut pas oublier qu’en 1950, les 600 millions de Chinois de l’époque vivaient pour la plupart dans la misère; des dizaines de millions d’habitants y mouraient de faim chaque année; ceux qui ont connu ces temps terribles comme enfants sont encore en vie. La majorité de la population fait donc confiance au régime qui a conduit un changement extraordinaire et profitable dans l’ensemble. Il y a certes de difficultés et du mécontentement, à cause de la pandémie et de la politique de claustration imposée à tous, à cause de la crise immobilière qui anéantit la fortune d’une

partie de la classe moyenne, à cause parfois de la pesanteur de la surveillance officielle. Mais les Chinois sont un peuple discipliné, peu enclin dans l’ensemble aux aventures révolutionnaires.

En butte maintenant à l’hostilité des USA, la Chine aurait tendance à se replier un peu sur elle-même pour surmonter, par ses propres forces (qui sont tout de même considérables), les problèmes qui se posent à elle: son endettement (mais pas envers l’étranger), le vieillissement de sa population (accru par la politique antinataliste imposée naguère), l’assainissement de l’environnement (pris très au sérieux), le développement de l’innovation (pour ne plus être seulement «l’usine du monde»). Tel serait actuellement le souci principal du pouvoir, qui est d’ailleurs conscient qu’il ne doit pas s’aliéner le soutien populaire. Et l’on peut postuler que, au-delà des tumultes actuels, des équilibres naturels finiront par se rétablir; en d’autres termes, la globalisation, dans un monde rapetissé par l’aisance et la rapidité des communications, s’imposera, étant dans l’ordre des choses, à l’avantage final des uns et des autres. Et le pouvoir chinois ne l’ignore pas, n’étant dépourvu ni d’intelligence, ni de sagesse, ni de prudence.

M.de Dardel est donc modérément optimiste sur l’attitude de la deuxième puissance mondiale, qui ne serait pas conquérante, mais surtout attentive à son équilibre intérieur. Le diplomate chevronné a le mérite de donner clairement son avis, tout en précisant que cette opinion n’est de loin pas une certitude.

On peut en effet imaginer d’autres scénarios. Le premier, assez brutal, repose sur la force militaire. La Chine a considérablement développé son armée. Une armée super-puissante ne finit-elle pas toujours par être utilisée? On se représente qu’après avoir avalé Taïwan – que le monde dit libre ne défendra pas carrément – l’appétit vienne en mangeant, notamment dans l’immensité du... Pacifique. On peut aussi penser que les intérêts commerciaux de la Chine, qui contrôle d’énormes territoires et de grandes ressources en Afrique, ainsi que des ports et de nombreuses entreprises à travers le monde, entreront en conflit avec d’autres impérialismes économiques et appelleront une protection militaire.

On peut encore craindre, de la part d’un régime totalitaire, que ses dirigeants perdent la mesure. Voyez la Russie. Il y a une année encore, on pouvait tenir M. Poutine pour un dictateur plutôt éclairé, vigoureux certes

et qu’il ne fallait pas provoquer, mais au sang assez froid pour ne pas se lancer dans de folles entreprises; on se trompait, probablement en sous-estimant, outre les erreurs de l’Occident, la puissance des fantasmes de l’isolement du pouvoir permet d’entretenir et de développer. M. Xi Jinping, à la tête d’un peuple de 1,4 milliard de sujets (si nombreux donc que les personnes ne comptent plus) dont tous les déplacements et les actes sont surveillés et enregistrés, entouré peut-être d’un cercle de mandarins rouges n’ayant d’autre choix que de pratiquer la courbette, échappera-t-il au syndrome meurtrier du tyran solitaire et ivre de conquêtes?

On l’espère.

Jean-François Cavin

LA NATION

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

courrier@ligue-vaudoise.ch

www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

Bédouins et sédentaires selon Ibn Khaldûn

Avec un sourire malicieux, Gabriel Martinez-Gros, historien de l'Islam et des empires, envisage une hypothèse qui ne plaira pas à tout le monde: l'Occident perdra bientôt son hégémonie. Grâce au développement des sciences et des techniques, et par conséquent de l'outil militaire, il a colonisé presque toute la planète et domine la scène économique-politique depuis plus de deux siècles. La conception occidentale de l'histoire universelle repose sur l'idée de progrès. La science et la technique promettent un avenir meilleur, la jouissance croissante d'une paix et d'un bonheur universels. Seulement, une démographie déclinante, le vieillissement des peuples, un ralentissement économique pas encore trop sensible (en Suisse du moins), et surtout l'épuisement des ressources naturelles, sèment le doute.

L'islamisme récalcitrant, les mafias, les cartels de la drogue, la Russie, la Chine et l'Inde représentent des concurrents sérieux. La parenthèse hégémonique occidentale ouverte juste avant 1800 se refermera peut-être vers 2050. Selon Martinez-Gros, une barre apocalyptique ferme l'avenir radieux sur lequel notre pensée et notre imaginaire de l'histoire se sont construits.

Pour comprendre ce qui nous arrive, nous aurions avantage à nous décentrer et à observer des civilisations pour lesquelles l'avenir n'est ni la lumière ni le juge du présent. Aux yeux d'un Occidental, l'islamisme, qui préconise un retour à la religion du Prophète

des origines, est un scandale absolu. Mais l'Islam nous force à nous libérer quelque peu de la tyrannie de l'avenir et à partir en quête d'une conception de l'histoire qui ne proposerait ni un retour illusoire à un âge d'or ni une projection utopique dévastatrice. Ne pourrions-nous pas considérer l'histoire comme une alternance de périodes stables et révolutionnaires, une suite d'épisodes se répétant sous des formes diverses?

Aussi Martinez-Gros nous propose-t-il de nous pencher sur l'œuvre d'un grand historien de l'Islam, Ibn Khaldûn (1332-1406), qu'on a comparé à Machiavel.

Au XIV^e siècle, Ibn Khaldûn est à distance de l'époque du Prophète (VII^e), de l'apogée de l'Empire islamique (X^e) ainsi que des fastes et désastres des dynasties omeyyades et abassides (VIII^e-XI^e). Notre monde occidental, à la fermeture de la parenthèse, ressemblera aux empires finissants du passé. Les théories d'Ibn Khaldûn s'appliquent aussi à l'Empire romain, à l'Empire chinois et à l'Empire moghol des Indes. Elles pourraient nous instruire sur ce que nous sommes vraiment. Durant des siècles, l'Occident a interprété à sa manière l'histoire des autres civilisations, considérant celle de l'Islam comme un échec, inverse de sa réussite propre. Ne pourrions-nous pas examiner la nôtre avec les yeux d'un lettré étranger?

Résumons la vie d'Ibn Khaldûn et une distinction capitale opérée par lui, la vie des bédouins et celle des sé-

dentaires. Nous en tirerons profit plus tard.

Ibn Khaldûn naît à Tunis. Il est issu d'une vieille famille arabe établie en Andalousie (Al-Andalus) qu'elle fuit quand la Reconquête chrétienne progresse. A 16 ans, en 1348, son père et ses maîtres meurent de la peste. Il s'établit plus tard au Caire où il rompt quelque peu avec le monde du pouvoir pour s'adonner à la philosophie de l'histoire. Il enseigne, exerce la fonction de juge et d'administrateur de la communauté des marchands, travailleurs et pèlerins maghrébins.

En 1401, il est dans Damas assiégée par Tamerlan, fléau du monde. Il est chargé de négocier une capitulation honorable. A Ispahan qu'il a ravagée en 1378, Tamerlan a fait bâtir 38 tours de 2000 têtes de vaincus chacune. Ibn Khaldûn sauve sa peau et obtient des conditions plutôt douces: trois jours de libre pillage, des milliers de viols, l'incendie de la mosquée des Omeyyades. D'habitude, Tamerlan est plus rude: il extermine les populations et détruit tout ce qu'il ne peut emporter dans sa capitale, Samarcande. Ibn Khaldûn meurt en 1406, à 74 ans.

«Bédouins» et «sédentaires» sont des catégories politiques. Le bédouin donne l'élan pour construire un empire tandis que les sédentaires le cultivent et l'enrichissent. Bédouins et sédentaires sont complémentaires, mais c'est le sédentaire qui fait durer la civilisation.

Est bédouin celui qui échappe au contrôle de l'Etat. Il a le courage et la force de refuser de payer un impôt. Par exemple les tribus bédouines de

l'Arabie occidentale refusent de payer l'impôt exigé par l'Etat que Muhammad a fondé à Médine, ce qui est considéré comme une apostasie, qui échoue. Les bédouins vaincus ne sont pas tués, mais enrôlés dans la conquête foudroyante de la Syrie, de l'Irak, de l'Egypte, autrement dit du Croissant fertile et de la vallée du Nil, berceaux de l'humanité. Ils sont aussi chargés de faire payer l'impôt aux sédentaires. Ce sont des guerriers, qui remplissent les missions demandant de la force. Ils intimident les sédentaires au nom du fisc et les protègent des prédateurs extérieurs. Ils sont organisés en clans et tribus aux effectifs réduits, courageux et solidaires dans des conditions de vie précaires. La force solidaire de la tribu, Ibn Khaldûn la nomme *asabiya*, que l'Etat achète afin d'assurer les tâches militaires et policières. Pour former un Etat, cette spécialisation doit être acquise. L'historien musulman n'aurait pas considéré les cités grecques comme des Etats, car les mêmes hommes y produisent et y combattent. Les groupes bédouins sont achetés ou s'imposent au terme d'une invasion. Ils vainquent d'anciennes tribus mercenaires (leurs cousins) qui se sont ramollies.

Au fond, les empires finissants ont intérêt à être envahis pour ne pas mourir. Le cercle dirigeant de l'empire provient des confins montagnards ou de la steppe; il est étranger aux sédentaires qu'il domine, protège et tond comme un troupeau de moutons.

Nous présenterons dans un prochain article la contribution de ces sédentaires à l'immortalité des empires.

Jacques Perrin

F-35 : un choix technique plus que diplomatique

Le 16 novembre 2021, la Commission de gestion du Conseil national décidait d'étudier en détail la procédure d'acquisition du nouvel avion de combat. Pour rappel, les Suisses avaient approuvé ce projet par votation en automne 2020, sans toutefois que le type d'avion soit connu. En juin 2021, le Conseil fédéral annonçait qu'il avait choisi le F-35 de l'américain Lockheed Martin pour remplacer nos désormais vénérables F-18. Cela fit couler de l'encre. Le fait que l'on choisisse américain fut pris comme prétexte par les organisations politiques suisses anti armée (le GSsA et le parti socialiste).

La manœuvre consista, d'une part, à présenter ce choix comme un camouflet diplomatique adressé à la France et à l'Allemagne, toutes deux en lice de sélection, avec le Rafale et l'Eurofighter respectivement. Une occasion manquée de montrer la bonne volonté de la Suisse envers l'Europe! a-t-on pu entendre. D'autre part, les opposants à l'avion tentèrent d'aviver le mécontentement des citoyens favorables à l'armée, mais méfiants envers les Etats-Unis, en s'essayant maladroitement aux considérations d'aéronautique militaire. Plus concrètement, l'alliance contre l'armée lançait l'initiative populaire «STOP F-35».

Toutefois, cela ne prit pas si bien. Voyant que l'affaire ne pouvait pas traîner plus sans mettre en danger les capacités opérationnelles de notre armée, le Conseil fédéral signait le

contrat d'acquisition avec les Etats-Unis le 19 septembre dernier, quelques jours après l'approbation formelle du Parlement. Le jour suivant, l'initiative populaire «STOP F-35» était retirée.

Quant aux analyses de la Commission de gestion du Conseil national, elles ont été publiées le 9 septembre. Premièrement, elles relèvent que la procédure d'acquisition a été menée en pleine conformité au droit suisse. La commission déplore cependant que le Conseil fédéral ait décidé d'emblée, c'est-à-dire dès le début de la procédure en 2017, de réduire sa marge de manœuvre lors du choix final en donnant la prépondérance aux critères techniques. Le rapport explique que les achats d'armements laissent plus de libertés en termes de règles d'attribution des marchés publics que les autres types d'achat. Ainsi, le Conseil fédéral aurait pu décider d'octroyer une importance bien plus grande aux considérations diplomatiques. La Commission de gestion le regrette.

Quant à nous, nous doutons que cette décision d'achat ait vraiment vexé l'Europe. L'Italie, la Belgique, la Hollande, la Finlande, le Danemark, la Norvège, la Pologne et même l'Allemagne sont aujourd'hui acheteurs du F-35. Acheter F-35 est donc une tendance très européenne et, comme le souligne indirectement le rapport de la Commission de gestion, un choix technique cohérent.

Jean-François Pasche

Surreprésentation urbaine

On connaissait déjà MBS, le prince saoudien. Désormais, nous avons EBS, notre nouvelle conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider.

Les Jurassiens, quel que soit leur bord politique, ont exulté de joie à l'annonce de l'élection de leur première compatriote à l'exécutif fédéral, rappelant ainsi que l'appartenance à un canton est plus forte que l'appartenance partisane.

LE COIN DU RONCHON

Ceux qui ont eu bien de la peine à dissimuler leur désappointement, en revanche, ce sont les principaux éditorialistes de la grande presse. Eux qui à longueur d'année nous parlent avec passion des *minorités*, du respect de leurs droits, de l'importance de leur représentation, de la justesse de leurs revendications, découvrent aujourd'hui un Conseil fédéral dominé par deux minorités... qui ne les passionnent guère.

Pour ce qui concerne la minorité romande, ou latine, les journalistes romands, bien sûr, ne la boudent pas (du moins lorsqu'elle se montre ouverte sur le monde et progressiste) et ce sont donc leurs confrères alémaniques qui, après le

7 décembre, ont laissé libre cours à leur agacement. Ce n'est pas très sympa de leur part, mais c'est de bonne guerre.

Reste la minorité «non urbaine», et là, tout le monde ou presque semble trouver problématique que la Suisse puisse être dirigée par des ploucs qui – fussent-ils inscrits au Parti socialiste – ne connaissent rien à l'admirable modernité des grandes villes. La population de la campagne ne forme pas une minorité très fascinante aux yeux de journalistes qui craignent un peu ces gens trop lents, trop calmes, trop ancrés dans la terre et pas assez versés dans les abstractions intellectuelles. Quand on rédige des articles depuis de grands buildings, la campagne représente surtout un concept théorique: des zones à protéger dans des plans d'aménagement, des surfaces d'assolement, des statistiques sur le mitage. Et, bien sûr, des zones de détente pour citadins stressés qui y viennent à vélo pour soigner leur éco-anxiété, ou avec leur SUV tout propre et bardé d'électronique pour y faire provision de légumes bio.

De fait, si les origines campagnardes apparaissent très présentes au sein du nouveau Conseil fédéral, on peut se demander si elles ne sont pas sous-représentées parmi les commentateurs de presse.